

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le lundi 2 février 2015, à 20h00, dans la salle municipale, sous la présidence de Félicien Cardin, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Marie-Josée Campagna et Guy Lavoie, ainsi que Claire Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Quorum

Les membres du Conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

15-02-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-02-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le sujet suivant à l'item « Affaires nouvelles » tout en le laissant ouvert :

- a) Caisse populaire

ADOPTÉE

15-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2015

15-02-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 tel que reçu.

ADOPTÉE

15-02-03 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES MUNICIPAUX

ASSOC. REG. LOISIRS HAND.QC	100.00 \$
BELL CANADA	406.94 \$
CENTRAIDE CENTRE-DU-QUEBEC	50.00 \$
FONDATION DU CANCER DU SEIN	100.00 \$
LUC LACOUTURE	1 000.00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	141.90 \$
SOCIETE CANADIENNE SCLÉROSE PLAQUES	50.00 \$
SONIC CO-OP CARTE	311.06 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUN. QC	735.75 \$
BUROPRO CITATION	170.69 \$
CARL LABONTÉ	17 202.50 \$
CHARLES COURNOYER	109.52 \$
CHERBOURG	61.76 \$
COMMISSION SCOLAIRE DES CHÈNES	739.28 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
DRAPEAUX ET BANNIÈRES L'ÉTENDARD	1 572.86 \$
GARAGE J. FORTIER	382.30 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	320.17 \$
JEAN-PAUL BLANCHARD & FILS	3 801.56 \$
LA COOP AGRILAIT	252.33 \$
LABORATOIRES D'ANALYSES S.M.	190.10 \$
LES PÉTROLES HUBERT GOUIN ET FILS	1 034.97 \$

LETENDRE & FORCIER LTEE	306.80 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	30 360.79 \$
RESEAU BIBLIO CQLM	6 284.31 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC	287.44 \$
THIBAUT & ASSOCIÉS	625.40 \$
XAVIER COURNOYER	692.24 \$
SALAIRE DE JANVIER 2015	15 101.12 \$

15-02-03 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

15-02-04 APPUI, CRÉATION D'UNE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Considérant la demande du comité provisoire dont les démarches visent à mettre sur pied une coopérative de solidarité à Saint-Bonaventure et dont la mission serait de « contribuer à la vitalisation de la municipalité de Saint-Bonaventure par la création de produits ou de services et le maintien des services existants » ;

Considérant que le comité désire avoir l'appui de la Municipalité de Saint-Bonaventure afin de poursuivre la démarche de création de la coopérative de solidarité;

15-02-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'appuyer le projet de création d'une coopérative de solidarité à Saint-Bonaventure visant à contribuer à la vitalisation de la municipalité par la création de produits ou de services et le maintien des services existants.

ADOPTÉE

15-02-05 OCCUPATION LOCAL MULTIFONCTIONNEL

Considérant la demande de madame Mélanie Lafond, conseillère en orientation, à l'effet de pouvoir occuper le local multifonctionnel du Centre culturel pour y rencontrer des clients en pratique privée en soirée;

Considérant qu'elle occupe déjà un local à Drummondville;

Considérant qu'il serait plus pratique pour elle et ses clients de St-Bonaventure d'avoir aussi un emplacement pour les rencontres en privé dans la localité;

Considérant qu'il n'est pas permis par l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation de recevoir les clients à sa résidence;

Considérant que Mme Lafond est prête à déboursier un montant de 10 \$ par heure, pour l'utilisation du local multifonctionnel du Centre culturel, les rencontres étant d'une durée d'une (1) heure et qu'elles pourraient avoir lieu à raison d'une (1) fois par semaine selon le volume de sa clientèle près de Saint-Bonaventure;

Considérant que l'équipe du journal l'Écho de mon Village occupe le local de façon régulière;

15-02-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeny et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser, moyennant un coût de 10 \$ l'heure, l'occupation du local multifonctionnel du Centre culturel par madame Mélanie Lafond, conseillère en orientation, afin de pouvoir y rencontrer ses clients en soirée;

- que le tout soit soumis à une entente à être acceptée par Mme Lafond, dans laquelle il sera indiqué, entre autre, que la coordination des plages horaires devra se faire avec un responsable de l'équipe du journal l'Écho de mon Village, ceux-ci en détenant la priorité d'occupation en tant qu'organisme local;
- que cette autorisation d'occupation pourra être annulée moyennant un préavis d'un (1) mois.

ADOPTÉE

15-02-06 FRAIS MATÉRIAUX, RANGEMENTS CENTRE CULTUREL

Considérant la demande du Club Optimistes à l'effet d'être autorisé à aménager 3 espaces de rangement distinct et sous clé dans le local des loisirs du Centre culturel;

15-02-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeny et unanimement résolu par les conseillers présents :

- qu'un montant de 1 000 \$ soit autorisé pour l'achat de matériel afin de bâtir trois (3) emplacements distincts de rangement avec portes et verrous, dont un servira pour le Club Optimiste de St-Bonaventure, les deux autres à être partagés par les comités de la St-Jean, camp de jour et Fest-Hiver.

ADOPTÉE

15-02-07 ALLO LA TERRE COLLECTE PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Considérant que Le Jour de la Terre Québec invite la Municipalité à participer à son programme de récupération de produits électroniques Allo la Terre en ayant un point de dépôt (boite) sur son territoire;

Considérant que la participation est simple et gratuite, un distributeur autorisé viendra récupérer la boîte lorsqu'elle sera pleine et en laissera une nouvelle;

15-02-07 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- d'autoriser un point de dépôt de produits électroniques dans le cadre du programme Allo la Terre, lequel pourrait se situer au kiosque postal et être géré par l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

15-02-08 RENDEZ-VOUS DES CHAMPIONS, AHMV

Considérant la demande d'aide financière pour le rendez-vous des Champions qui aura lieu les 21 et 22 mars 2015 au centre récréatif de St-David;

15-02-08 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de verser la somme de 500 \$ à l'Association de Hockey Mineur des Villages (AHMV) qui servira à l'achat de médailles et de trophées;
- de confirmer à Mme Josée Charbonneau la présence de M. Guy Lavoie lors de la remise des médailles.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, 20H35 À 20H40

15-02-09 TRANSMISSION PROPRIÉTÉS POUR VENTE POUR TAXES

Considérant que la liste des personnes endettées envers la municipalité contient quatre propriétés dont les taxes de 2013 et 2014 n'ont pas été acquittées et dont aucun versement n'a été fait pour ces années; (voir les #12, #17, #18 et #19 de la liste déposée)

- 15-02-09 Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Campagna et unanimement résolu par les conseillers présents
- de transmettre à la MRC de Drummond, pour vente pour défaut de paiement de taxes, les propriétés susmentionnées à moins que le paiement des taxes de 2013 plus les intérêts ne soit effectué avant la date limite de transmission à la MRC de Drummond le 19 mars 2015.

ADOPTÉE

15-02-10 GARAGE NON CONFORME, 1112 RANG DU BASSIN

Considérant une demande reçue par un acheteur potentiel dans le dossier de la vente du 1112 Rang du Bassin afin que le conseil rende le garage conforme;

Considérant que le garage n'a pas été construit selon le permis émis, le propriétaire du temps l'ayant construit dans l'autre sens faisant en sorte qu'il se retrouve plus près du talus que la maison, laquelle bénéficiait d'un droit acquis reconnu à la résolution 15-01-12;

- 15-02-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinque et unanimement résolu par les conseillers présents :
- d'aviser la succession de M. Denoncourt que le Conseil municipal ne peut pas rendre le garage conforme et qu'il n'a pas l'intention d'entreprendre des démarches visant à régulariser la situation; la seule façon d'obtenir une conformité pour le garage étant de le modifier de façon à ce que le mur arrière soit égal au mur arrière de la maison.

ADOPTÉE

15-02-11 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, FORMATION POMPIERS

Considérant que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Considérant que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité de Saint-Bonaventure prévoit la formation de deux (2) nouveaux pompiers (POMPIER 1) ainsi que la formation de cinq (5) pompiers en tant qu'opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Drummond en conformité avec l'article 6 du Programme;

15-02-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Paulhus et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Drummond

ADOPTÉE

15-02-12 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, JEUDIS EN CHANSONS

Considérant que les spectacles gratuits en plein air des Jeudis en Chansons sont populaires auprès de la population de Saint-Bonaventure;

Considérant que la SSJBCQ a annoncé son nouveau programme d'assistance financière pour les Jeudis en chanson 2015;

15-02-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Keven Trinqué et unanimement résolu par les conseillers présents :

- que la Municipalité de Saint-Bonaventure fasse une demande d'assistance financière de 1 000 \$ auprès de la Société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec pour la tenue d'un spectacle dans le cadre des Jeudis en Chansons à l'été 2015 dont le budget prévu est évalué à 1 440 \$;
- que madame Gisèle Denoncourt soit nommée responsable de l'évènement et soit autorisée à faire la demande d'assistance financière pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

15-02-13 MANDAT À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND

Considérant que la Société d'histoire de Drummond, organisme à but non lucratif, supporté par l'ensemble des citoyens de la MRC de Drummond, fait appel à des professionnels pour réaliser leur travaux et que les commentaires sur les services rendus sont élogieux;

Considérant que l'offre de service pour la gestion des documents de la Municipalité de Saint-Bonaventure présentée par la Société d'histoire de Drummond le 2 septembre 2014 propose deux scénarios pour la réalisation des travaux, soit en un (1) an ou répartis sur deux (2) ans;

Considérant que lors de l'étude du budget, il a été décidé de prévoir le mandat sur deux ans pour diminuer l'impact sur les prévisions budgétaires 2015;

15-02-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Forcier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de mandater la Société d'Histoire de Drummond pour améliorer et faciliter la gestion documentaire du bureau municipal selon la proposition présentée dans leur offre de service et d'autoriser les frais pour l'an 1 au coût de 10 230 \$ pour l'implantation du plan de gestion documentaire.

ADOPTÉE

15-02-14 OFFRE DE LA CAISSE DESJARDINS DE DRUMMONDVILLE

Considérant la lettre de monsieur René Lamothe, directeur général de la Caisse Desjardins de Drummondville en date du 2 février 2015 faisant suite à la résolution municipale #14-12-18 où la Municipalité de Saint-Bonaventure émettait ses conditions pour l'achat du 1155 rue Principale à Saint-Bonaventure;

Considérant que l'offre de M. Lamothe ne rencontre pas les objectifs du conseil municipal;

15-02-14 Il est proposé par monsieur le maire Félicien Cardin et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de répondre à la Caisse Desjardins de Drummondville que la Municipalité de Saint-Bonaventure est toujours intéressée à acquérir l'édifice du 1155 rue Principale mais que, par principe et respect pour la population ayant bâtie la Caisse Populaire de St-Bonaventure, le conseil maintien l'offre d'achat faite par la résolution 14-12-18.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS, 21H03 À 21H15

15-02-15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15-02-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Cheeney et unanimement résolu par les conseillers présents :

- de lever cette assemblée.

ADOPTÉE

À 21h15, la séance est close.

Félicien Cardin, maire

Claire Côté, dir. gén./secrétaire-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a ou il y aura des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 15-02-03, 15-02-06, 15-02-08, 15-02-12 et 15-02-13.

Claire Côté, secrétaire-trésorière

